



HAL
open science

BETA - Bureau d'économie théorique et appliquée

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. BETA - Bureau d'économie théorique et appliquée. 2012, Université de Strasbourg, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02030810

HAL Id: hceres-02030810

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030810v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :
Bureau d'Économie Théorique et Appliquée
BETA
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université de Strasbourg
Université de Nancy 2
CNRS



Novembre 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Unité

Nom de l'unité :	Bureau d'Economie Théorique et Appliquée
Acronyme de l'unité :	BETA
Label demandé :	UMR
N° actuel :	7522
Nom du directeur (2009-2012) :	M. Claude DIEBOLT
Nom du porteur de projet (2013-2017) :	M. Claude DIEBOLT

Membres du comité d'experts

Président :	M. Jean-Benoît ZIMMERMANN, Aix-Marseille
Experts :	M. Pierre-Jean BENGHOZI, Paris
	M. Pierre GARROUSTE, Nice
	M ^{me} Sophie LARRIBEAU, Rennes (représentante du CNU)
	M ^{me} Valérie MIGNON, Paris (représentante du CoNRS)
	M. Franck PORTIER, Toulouse
	M. Alain RALLET, Paris

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Patrick ROUSSEAU

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Bernard ANCORI, Université de Strasbourg

M. Stefano BOSI, CNRS

M. Thierry LAMBERT, Université de Nancy 2



Rapport

• Introduction

Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée dans les locaux du laboratoire le mercredi 9 novembre 2011.

Dans une première phase, le matin, en présence d'un nombre important de membres du laboratoire, le comité d'experts a assisté à une présentation du bilan de l'unité et du projet par son directeur, puis de chacun des axes par leur porteur. Une première discussion s'en est suivie. Après un huis clos du comité, une deuxième discussion a eu lieu avec les membres du conseil de laboratoire.

Durant l'après-midi, le comité a reçu successivement une délégation des doctorants, les personnels ITA-IATOSS et les représentants des tutelles. Enfin, après un bref nouvel entretien avec le directeur de l'unité, le comité a délibéré à huis clos.

Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le BETA est une unité mixte de recherche de l'université de Strasbourg, de l'université de Nancy 2 et du CNRS. Elle représente, en 2011, l'unique UMR d'économie et de gestion du Grand Est de la France. Implantée sur deux sites, à Nancy et à Strasbourg, elle bénéficie de locaux d'une surface totale de 2 300 m².

L'unité de recherche a été créée en 1972 et est associée au CNRS depuis 1985. Elle couvre un large éventail d'activités, qui concernent à la fois les aspects fondamentaux et les applications de la recherche en économie et en gestion. Historiquement, elle s'est développée autour de plusieurs axes de recherche ancrés dans les théories micro- et macro-économiques et recueille l'héritage d'une longue tradition en histoire de la pensée économique (HPE). Le BETA a également développé des thématiques spécifiques, souvent issues du rapprochement fructueux des démarches dites « théoriques » et « appliquées » évoquées dans son sigle, comme l'économie de l'innovation, la gestion des technologies et des organisations, l'évaluation des actifs environnementaux, l'étude de la relation formation-emploi, l'économie du droit et l'économie historique. Enfin, des outils ou approches spécifiques ont été cultivés au cours des années pour devenir de véritables compétences collectives : cliométrie, économétrie, techniques de modélisation, méthodes d'évaluation et de prospective, économie expérimentale, pour ne citer que les principales. Le BETA intègre, depuis janvier 2005, une composante localisée à l'université Nancy 2 issue d'une UMR en restructuration, dont les spécialisations principales étaient alors l'économie du droit et l'économie de l'emploi et des politiques sociales.

Equipe de Direction :

Le BETA est dirigé par M. Claude DIEBOLT (Directeur de Recherche au CNRS) depuis le début du contrat quadriennal en cours. MM. Bruno JEANDIDER (Chargé de Recherche au CNRS) et Bertrand KOEBEL (Professeur de Sciences économiques) sont directeurs-adjoints. Avant cette période, le BETA a été dirigé par M. Patrick LLERENA (Professeur de Sciences économiques).



Effectifs de l'unité :

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **	
N1 : Enseignants-chercheurs	71	68 ⁽¹⁾	44	
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	7	7	6	
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	14	7	5	
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	13	12		
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	2			
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	6			
N7 : Doctorants	60			
N8 : Thèses soutenues	36			
N9 : Nombre d'HDR soutenues	8			
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	48	41		
TOTAL N1 à N7	173	92 ⁽³⁾		55 ⁽²⁾

¹ dont 6 nouveaux ou récents collaborateurs non comptabilisés dans l'évaluation des producteurs

² soit un taux de 72,4 %, avec 55 producteurs pour 76 (68-6+7+7) chercheurs et enseignants-chercheurs

³ sommé de N1 à N4 en raison de l'incertitude sur le nombre de CDD, post-doctorants et doctorants

* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

** Nombre de producteurs de la période 2008-2011 qui seront présents en 2013-2017.

Définition et téléchargement des critères :

<http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation>.



2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité :

Le BETA est une unité solide portée par une histoire de 40 ans depuis sa création en 1972 au sein de l'université Louis Pasteur. Elle a connu à la fois une croissance interne, mais aussi externe par la fusion avec une UMR de l'université de Nancy 2, pari risqué qui s'avère aujourd'hui un véritable succès. Elle a su s'appuyer sur ses compétences historiques et explorer avec succès de nouveaux champs de recherche, soit à la faveur de l'accueil de nouveaux membres en son sein ou d'une nouvelle équipe, soit en réponse à l'évolution des enjeux et des grandes questions que pose la science économique. Bien que davantage orientée vers les sciences économiques, le BETA intègre un certain nombre de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion qui travaillent en étroite symbiose avec les économistes, en apportant des regards complémentaires sur des sujets le plus souvent communs. De ce fait, cette unité est un lieu de décloisonnement entre ces deux composantes de sciences économiques et de gestion qui fonctionnent le plus souvent de manière distincte dans les autres unités.

Le BETA est un laboratoire dynamique qui produit des travaux de qualité dans un éventail large d'activités de recherche. Il dispose d'une expertise importante reconnue sur le plan national et international, ce qui constitue un facteur important compte tenu de la place qui est la sienne dans le paysage scientifique français. Il joue au sein de l'université de Strasbourg un rôle dynamique, reconnu et apprécié en tant que tel par la communauté scientifique et par les institutions territoriales, ce qui contribue fortement à sa bonne insertion dans son environnement. Son articulation étroite avec l'antenne CEREQ strasbourgeoise contribue également à cette insertion et à sa capacité à répondre à la demande sociale.

Le BETA engendre une importante production scientifique qui favorise la valorisation-diffusion de ses travaux, ainsi que son rayonnement scientifique. Il est aussi impliqué dans des activités de formation de qualité au niveau master et doctorat qui débouchent sur une bonne insertion professionnelle des étudiants.

Au total, le BETA est une unité de très bonne qualité qui compte dans le peloton de tête des laboratoires de recherche françaises en économie-gestion.

Points forts et opportunités :

Il convient de souligner :

- le volume important des productions scientifiques, et notamment des articles dans des revues à comité de lecture ;
- la reconnaissance de l'expertise du BETA dans ses domaines de prédilection ;
- l'organisation scientifique en axes qui constituent la bonne échelle de l'animation scientifique et de la formation de collectifs de recherche ;
- les forts effets d'interactions, tant scientifiques qu'humains, entre les axes ;
- l'émergence de thématiques transversales aux enjeux importants ;
- le rôle leader de BETA dans un projet de Labex ;
- la qualité de l'encadrement doctoral et de l'insertion des doctorants dans le laboratoire ;
- la qualité de l'insertion de l'unité dans son environnement scientifique et institutionnel, à la fois régional, national et international : en témoigne l'importance des ressources propres grâce aux contrats à toute échelle, notamment européenne.

Points à améliorer et risques :

Il conviendrait de tirer vers le haut la qualité des supports de publication en visant davantage des revues généralistes de premier plan.

L'organisation hybride en composantes-axes ne contribue pas à la lisibilité du laboratoire. Elle n'encourage pas non plus les meilleurs croisements entre les différents positionnements, méthodes et outils desquels sont nées les composantes. Il est toutefois probable que ces dernières devraient peu à peu perdre en importance et disparaître à terme en raison du potentiel de structuration scientifique et d'interactions que représentent les axes.



Le principal danger pour l'unité, malgré son dynamisme scientifique, est relatif à l'attraction des chercheurs et des enseignants-chercheurs dont le nombre est paradoxalement souvent difficile à stabiliser à Strasbourg, et plus encore à Nancy-Metz. Un des facteurs clefs pour résoudre ce problème tient vraisemblablement à la possibilité de mettre en œuvre des décharges de service et d'éventuels compléments de rémunération, ce qui supposerait que l'unité argumente auprès des tutelles universitaires afin d'obtenir un appui marqué de leur part.

Une solution devrait être trouvée pour compenser l'absence d'un master en économie du droit à Nancy, qui est source de fuite des potentiels doctorants dans ce champ.

L'unité doit transmettre aux générations montantes les compétences relatives au montage de projets européens, tant pour les aspects scientifique et institutionnel qu'administratif.

Recommandations :

Pour préserver sa dynamique scientifique, sa capacité d'évolution et pour accroître sa visibilité, le comité d'experts pense que le BETA devrait mieux exploiter le potentiel de flexibilité de son organisation en axes scientifiques, notamment pour permettre la constitution de nouveaux axes sur des thématiques transversales ou émergentes.

Plus généralement, le comité encourage l'unité à mettre en place des dispositifs d'incitation et de soutien adaptés aux projets émergents et risqués.

Un effort devrait être entrepris pour un accompagnement systématique et mieux organisé au niveau collectif des doctorants sur le marché du travail. Une piste intéressante serait de mieux tirer parti du réseau des anciens doctorants du BETA qui ont su s'insérer dans de multiples environnements professionnels et institutionnels, en France et à l'étranger. Ce sont sans aucun doute les meilleurs ambassadeurs de l'unité, qui peuvent contribuer efficacement à son rayonnement dans les sphères académiques et socio-économiques.

Le BETA est vivement encouragé à s'engager dans un exercice de prospective à moyen et long terme de ses activités de recherche, au delà de l'horizon du quinquennal qui s'ouvre. Un tel exercice devrait donner des indications utiles quant aux choix stratégiques et aux arbitrages auxquels l'unité doit faire face aujourd'hui. La structuration scientifique en axes y gagnerait toute sa puissance en termes de management scientifique, notamment en ce qui concerne les arbitrages nécessaires à l'allocation des ressources et à la détermination des priorités de recrutement.



3 • Appréciations détaillées

Le BETA est une unité portée par une histoire ancienne et solide au sein de l'université Louis Pasteur, laquelle était avant tout une université de sciences dites « dures ». En 2005 il s'est étendu hors de ses frontières strasbourgeoises pour intégrer une unité de l'université de Nancy 2, laquelle est devenue une nouvelle tutelle universitaire du laboratoire. Aujourd'hui, cette intégration peut être qualifiée de succès et, avec 95 permanents, le BETA est la seule UMR en économie-gestion du Nord-Est de la France. Avec sa bi-localisation, le BETA participe à deux écoles doctorales.

Plus récemment, l'unité a été confrontée à un changement institutionnel fort avec la fusion des universités de Strasbourg, qui a entraîné des conséquences importantes pour le BETA, notamment, comme on le verra, pour les pratiques de recrutement.

De nouveaux défis institutionnels devront être relevés par l'unité dans un proche avenir. La fusion des universités de Nancy et de Metz, en université de Lorraine, nécessitera pour le BETA de trouver les moyens de se faire entendre dans le nouvel édifice universitaire et accélérera l'intégration des enseignants-chercheurs localisés à Metz. Par ailleurs le rapprochement, voire l'intégration d'une équipe de l'université de Haute-Alsace (Mulhouse et Colmar) est ralenti pour le moment du fait de l'attitude encore incertaine de cette dernière à l'égard de l'université de Strasbourg.

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Le BETA est une unité généraliste dont le champ d'activité embrasse un large éventail de thématiques qui transparaissent dans les axes de recherche du laboratoire. Les questions de recherche couvertes sont pertinentes et bien en phase avec les grandes interrogations et méthodes de la science économique.

Les thématiques de recherche doivent être comprises comme inscrites dans le temps long de l'histoire du laboratoire, depuis ses origines à aujourd'hui. On distingue :

- les thèmes ancrés dans les activités initiales, comme l'histoire de la pensée économique, l'économie de l'innovation ou l'évaluation des grands programmes de recherche ;
- les thèmes ou méthodes lancés au fil du temps et souvent de manière précoce dans la discipline, comme l'économie des réseaux (publication d'un ouvrage dès 1998) ou l'économie expérimentale (avec un laboratoire couplé aujourd'hui avec une salle de marché et prochainement ouvert à des expérimentations en ligne sur le web) ou encore la cliométrie ;
- des thèmes acquis à travers les phases d'extension du périmètre du BETA, notamment l'intégration de l'équipe nancéenne investie en économie du droit.

Au delà de la structure en composantes, l'organisation de l'unité en axes de recherche doit permettre une flexibilité importante pour autoriser l'évolution des thèmes de recherche, l'émergence de thèmes nouveaux, le rapprochement ou la fusion de thématiques existantes, voire leur disparition ou leur absorption dans un autre champ. La construction du projet 2013-2017 et, avant lui, celle du quadriennal 2009-2012 ont été l'occasion de la fusion des thématiques histoire de la pensée économique et cliométrie d'abord, et des axes économie de l'innovation et économie de la science, ensuite. Ce potentiel de flexibilité doit pouvoir être utilisé par l'unité pour favoriser l'émergence de nouvelles thématiques.

Cette organisation en axes constitue un bon niveau pour l'animation scientifique au sein de l'unité et la formation de collectifs de recherche efficaces. Par ailleurs, le fait que beaucoup de chercheurs soient actifs dans plusieurs axes à la fois nous semble témoigner de manière positive d'un mode d'organisation scientifique qui permet une bonne articulation entre positionnements individuels de recherche et constitution d'identités collectives, sans pour autant entraîner de partitionnement ou de cloisonnement du laboratoire. C'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle le comité d'experts a estimé que le BETA devait être évalué de manière globale et non en équipes : l'évaluation de chacun des axes a été traitée comme autant de projets.

Le BETA présente au bilan un nombre très important de productions scientifiques, pour un total de 1566 productions, qui se décomposent en 356 articles dans des revues à comité de lecture répertoriées (ACL), 68 articles dans des revues à comité de lecture non répertoriées, 49 articles dans des revues sans comité de lecture, 37 ouvrages, 33 directions d'ouvrages ou de numéros spéciaux de revues, 184 contributions à des ouvrages, 12 ouvrages de vulgarisation, 441 communications dans des colloques et 182 invitations en conférences ou séminaires. En focalisant l'analyse sur les ACL, le niveau est tout à fait satisfaisant sur l'ensemble du périmètre de l'équipe, avec un nombre moyen d'ACL de l'ordre de 1 par tête et par an sur l'ensemble de la période, chercheurs et enseignants-chercheurs confondus.



On dénombre 55 producteurs selon les critères AERES pour les sciences économiques, sur un total de 76 chercheurs et enseignants-chercheurs actifs, soit un taux de producteurs de 72,4 %.

Le niveau de ces deux indicateurs situe le BETA dans le haut de la distribution au sein de la communauté scientifique française en sciences économiques et en gestion. Toutefois, cette moyenne est assortie d'une variance assez importante, tant pour le nombre d'articles par tête que pour la qualité des revues.

Cette hétérogénéité se reflète également en termes de composantes (avec une présence plus marquée de « Echanges et Thème » dans les revues de rang 1*, 1 et 2) et en termes d'axes (avec moins de publications dans ces rangs pour les axes « Economie de l'innovation », « Economie de la science » et « Economie du travail, de la formation et des politiques sociales »). Toutefois les thématiques abordées dans les différents axes n'ouvrent pas accès dans les mêmes conditions aux revues les mieux classées. En outre, la nature particulière des travaux de l'axe 6, amplement conditionnée par les missions du CEREQ, contribue aussi à expliquer cette hétérogénéité.

Il est cependant important que l'effort du laboratoire en faveur des publications s'effectue non seulement en quantité, mais aussi en qualité des supports de publication. Cet effort nécessaire est reconnu par la direction du laboratoire comme un objectif stratégique important auquel il appartient d'accorder des ressources spécifiques et des mesures d'accompagnement et d'encouragement.

Appréciation sur l'intégration de l'unité dans son environnement :

L'unité porte bien son qualificatif de « théorique et appliqué » dans la mesure où, si une part importante de ses travaux est à situer dans le champ académique proprement dit, il est également fortement articulé avec de nombreux acteurs du monde économique et social. Cette dimension est reflétée par une activité contractuelle nette et déjà ancienne aux niveaux international (principalement européen), national et local (collectivités territoriales). L'axe 6, auquel contribue l'antenne du CEREQ, renforce bien évidemment cette dimension et contribue à l'insertion du BETA dans le tissu économique et social régional et national (relations avec les entreprises, pôles de compétitivité, formation professionnelle...) et à sa visibilité à ces niveaux.

Les activités contractuelles étant importantes, la part de financement externe dans le budget du laboratoire est élevée (plus de 90%) : près de 2 M€ de ressources propres pour 145 K€ de soutien de base, toutes tutelles confondues. Même si l'on exclut le poids de « Dime », réseau d'excellence européen, dans lequel le BETA a joué et joue un rôle de leader, mais dont les fonds ne font en partie que transiter dans les comptes du BETA, cette part reste encore très élevée, y compris en ce qui concerne les financements européens. On dénombre actuellement 48 contrats nationaux, dont 8 ANR et 17 financements européens.

Les contrats européens représentent une longue tradition dans l'unité. D'une part, ils sont nés avec l'histoire longue du BETA, plus particulièrement les travaux d'évaluation de programmes de recherche européens pour lesquels l'unité avait développé une compétence spécifique et reconnue et, d'autre part, en s'appuyant sur cette histoire, le BETA a su développer et maintenir une compétence importante dans le montage et dans la négociation de contrats européens (à la fois de la part de quelques seniors très impliqués dans ce champ et de personnels administratifs particulièrement expérimentés dans ce domaine).

Il est d'ailleurs important que le laboratoire se préoccupe très sérieusement de la transmission de ce savoir-faire à des plus jeunes qui puissent prendre le relais pour ce qui constitue une force importante de l'unité. Un personnel administratif très compétent en la matière devrait se retrouver assez rapidement à la retraite et plusieurs seniors devraient également passer la main à une échéance proche soit pour partir en retraite, soit du fait d'une mobilisation sur d'autres fonctions. De toutes les façons, plus la compétence sera élargie, plus elle sera durable.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'unité de recherche

Le rayonnement de l'unité est notamment illustré par l'attribution d'une médaille de bronze du CNRS en 2011, par un membre IUF junior, ainsi que par plusieurs réussites au concours d'agrégation (accompagnées de départs en mobilité...). Durant la période quadriennale, le BETA a organisé 40 colloques et *workshops*, contribuant à sa visibilité.

Le BETA, qui peut être considéré comme une unité attractive, tant pour l'environnement scientifique qu'il apporte que pour la qualité de vie offerte à ses membres, semble éprouver une certaine difficulté à attirer des chercheurs et enseignants-chercheurs de bon niveau et, plus encore, à les retenir. Ce problème se pose pour les deux sites de Strasbourg et de Nancy, même s'il se pose, probablement, de manière plus cruciale pour ce dernier. Il est également une des clefs de l'amélioration du niveau global des publications, même si cette amélioration ne doit pas se concentrer exclusivement sur un facteur exogène, mais doit également passer par les membres en poste de l'unité.



Dans l'immédiat, le BETA doit faire face à un *turnover* important consécutif aux succès aux concours d'agrégation et à des départs à la retraite récents ou proches.

Dans le contexte actuel de concurrence sur ce marché du travail, la résolution de ce problème ne passe pas par la seule disponibilité des postes, mais aussi par la possibilité de les assortir de conditions attractives, au premier rang desquelles figurent les décharges de service.

Avancer dans la résolution de ce problème ne peut être le fait du BETA seul, mais nécessite qu'il trouve les éléments pertinents lui permettant d'obtenir le soutien et la mobilisation des tutelles, notamment universitaires. Le comité tient à alerter l'équipe de direction du BETA pour qu'elle présente sans attendre ses arguments auprès des tutelles. En outre, la faculté, par son Doyen, pourrait être mobilisée pour relayer ce problème à travers l'institution universitaire.

La réflexion sur l'attractivité se pose plus largement à propos du principe des primes à la publication, question qui reste peu claire. Il semble qu'elle ait été discutée au Conseil scientifique de l'université de Strasbourg ; les primes à la publication sont déjà pratiquées par l'École de Management, qui dispose des ressources financières suffisantes pour y être affectées. Le comité d'experts est unanime pour insister sur l'importance de faire émerger une doctrine claire au niveau du BETA.

Plus largement, le comité souhaite susciter une vraie réflexion sur les leviers d'actions permettant d'améliorer la qualité des publications. Ces leviers sont multiples, existent ou sont possibles. Au nombre d'entre eux, on peut citer la mise à disposition de moyens de traduction pour rédiger des articles en bon anglais, les politiques de *visiting*, l'encouragement au co-autorat et les éventuelles décharges de service. Il invite le BETA à explorer les pratiques en cours dans les autres laboratoires de sciences économiques et de gestion.

Appréciation sur la gouvernance et la vie de l'unité :

La gouvernance d'une unité comme le BETA n'est évidemment pas chose facile, mais la direction de l'unité a su faire preuve d'efficacité. Elle a permis d'encadrer avec succès la vie intense des composants et des experts et de surmonter les épreuves et les mutations qui ont émaillé la longue histoire du laboratoire, même si elle doit aujourd'hui s'adapter à un nouvel environnement. En témoigne notamment le pari réussi de la greffe de l'équipe nancéenne, entreprise en 2005 et qui n'avait a priori rien d'évident.

Au premier abord, l'organisation du laboratoire à la fois en composantes et en axes est d'apparence complexe et suscite une certaine réserve. Toutefois, cette organisation (qui n'est pas matricielle) doit être comprise à la lumière d'un certain nombre de faits.

D'un côté, les axes sont les véritables échelles de l'animation scientifique. C'est dans leur contexte que les individus s'impliquent dans des activités de recherche, individuellement ou collectivement. C'est au sein des axes que se réalisent les principales interactions scientifiques. Cela n'empêche évidemment pas qu'un même individu participe aux activités scientifiques de plusieurs axes (rarement plus de deux dans les faits).

Les composantes qui sont présentées comme des structures « de management scientifique » relèvent en réalité d'une logique ou plutôt de deux logiques différentes. Une logique scientifique historique qui a donné lieu, dans les années 1990, à la distinction entre deux groupes internes au BETA (limité à Strasbourg à cette époque) identifiés par des approches scientifiques différentes, des champs de recherche et des méthodes distincts, des modes de financement différents. De là sont nées les composantes « ÉCHANGES » et « THEME ». Une logique territoriale ensuite, quand la fusion avec l'équipe nancéenne (puis messine) a nécessité une modalité d'identification, de reconnaissance et de gestion pour la nouvelle équipe rejoignant le BETA historique avec ses propres thèmes (autour de l'économie du droit) et ses propres tutelles. Aujourd'hui les chercheurs lorrains sont investis dans bien d'autres axes que celui de l'économie du droit. La composante « REGLES » pourrait fort bien évoluer vers une simple structure de gestion partiellement autonome du fait de sa dépendance spécifique à la tutelle de l'université de Lorraine (fusion en cours des 4 universités de Nancy et de Metz).

En ce qui concerne « ÉCHANGES » et « THEME », certains axes relèvent d'une seule composante (axes 1, 4 et 5 pour « ECHANGES », axes 2 et 3 pour « THEME »), tandis que d'autres (axe 6 en économie du travail et axe 8 en HPE-Clométrie) se partagent entre les deux. On peut regretter que cette situation semble, dans un sens, un peu brider les échanges entre les axes. Ainsi on pourrait imaginer des interactions fructueuses entre l'axe 1 d'une part et l'axe 2, dans ses dimensions micro-économie, théorie des jeux ..., d'autre part ; la remarque serait analogue en ce qui concerne l'axe 4 doté d'une grande transversalité, notamment avec les axes 1 et 5, mais qui n'a pas d'interactions apparentes avec l'axe 2. La lecture de la bibliographie révèle le potentiel de telles interactions avec des chercheurs



d'ECHANGE (et de REGLES) intervenant dans l'axe 2 sans apparaître dans les effectifs de l'axe et, mieux encore, avec certains chercheurs émergeant à la fois dans les axes 2, 4 et 5 par exemple.

En revanche, on ne note pas de contribution des chercheurs d'ECHANGE et de THEME à l'axe 7 porté par la composante nancéenne. Si la mobilité scientifique semble avoir bien fonctionné dans le sens Nancy-Strasbourg, elle est moins évidente dans l'autre sens.

De tout cela, il résulte que la structuration en composantes apparaît au comité d'experts comme une manière de procéder efficace du point de vue des équilibres humains, mais sans doute vouée à la disparition à plus ou moins long terme et avec la montée en puissance de générations qui n'ont pas connu l'histoire qui leur a donné naissance.

Compte tenu de ces croisements entre composantes que révèle et devrait révéler de manière croissante la vie scientifique représentée par les axes, on peut également s'interroger sur le bien-fondé de maintenir une gestion budgétaire par composantes et se demander si les composantes comme structures de management scientifique ne peuvent pas constituer à terme un obstacle supplémentaire aux arbitrages inter-axes en termes de ressources financières et humaines (recrutements).

Il n'en demeure pas moins une certaine difficulté à faire fonctionner un centre localisé sur deux sites relativement distants (Strasbourg et Nancy), voire trois avec l'éventuelle intégration de l'équipe GRAICO de l'université de Haute Alsace (Mulhouse-Colmar). La mobilité entre les sites n'est pas un but en soi (elle reste coûteuse), mais semble nécessaire à un certain degré pour ne pas entraîner une coupure entre les sites (participation croisée à des séminaires, à des groupes de travail, à des réunions relatives à des projets communs). Elle n'est pas non plus suffisante dans la mesure où ce sont les interactions scientifiques qui font la vraie intégration. De ce point de vue, la greffe de l'équipe nancéenne est un pari réussi. En témoigne le fait qu'un certain nombre de chercheurs sont aujourd'hui actifs dans des axes différents de l'économie du droit et gérés principalement dans des composantes strasbourgeoises.

Quant à l'animation scientifique, un certain nombre de séminaires sont organisés aux différents niveaux de l'unité. Ils permettent le débat scientifique et la rencontre avec des chercheurs invités. Le nombre de séminaires organisés sur la période de référence s'élève à un total de 112, ce qui fait une moyenne de 28 séminaires par an, soit un peu plus d'un toutes les quinzaines. Compte tenu de la taille de l'unité, ce chiffre reste relativement modeste et pourrait être amélioré, à la fois dans l'intérêt de l'animation scientifique de l'unité et de son rayonnement. Un effort pourrait être également consenti pour davantage de régularité des séminaires de manière à pouvoir annoncer un calendrier qui permette aux chercheurs de se mobiliser pour y participer de manière aussi régulière que possible.

Enfin, pour en revenir à la question des recrutements, le comité d'experts n'a pas perçu d'orientation stratégique claire relative aux arbitrages entre les besoins des différents axes, que chacun d'entre eux revendique bien naturellement. L'unité devrait se doter, au sein de sa direction, des outils nécessaires pour gérer de tels arbitrages.

En outre, la disponibilité d'un grand nombre de postes en une fenêtre temporelle très ramassée (4 postes de maîtres de conférences mis au recrutement ou à la mutation à Nancy cette année) comporte un véritable danger de faire des recrutements peu appropriés. On ne voit pas comment attirer en une même campagne dix maîtres de conférences de bon niveau et motivés pour venir s'installer en Lorraine. Même si elle apporte des perspectives plus optimistes en l'occurrence à des maîtres de conférences surchargés d'enseignement et de tâches administratives et, de ce fait, pas assez disponibles pour la recherche, il semble au comité d'experts que ces recrutements devraient être négociés avec l'université de manière à pouvoir être étalés sur plusieurs années tandis que les supports budgétaires pourraient être utilisés entre temps pour financer des chercheurs invités et des post-doctorants, ce qui constitue en outre un excellent moyen pour identifier et attirer de futurs collègues capables de venir et de rester.

En ce qui concerne, enfin, l'administration du laboratoire, le comité a trouvé un fonctionnement efficace, porté par une équipe soudée et motivée. L'unité, tout comme la direction manifestent toutefois la crainte que l'université (ou le CNRS) impose une mutualisation en *back-office* des fonctions supports, qui entraînerait leur éloignement des chercheurs et engendrerait une démotivation et une perte d'efficacité. Le comité souhaite que les tutelles mènent une réflexion approfondie sur les risques inhérents à ce genre de changement organisationnel.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

Le projet du BETA est un projet prudent qui privilégie la continuité. La prise de risques dans ce projet est restreinte et ne traduit pas assez l'existence de choix stratégiques forts de la part de l'unité. Certes, on peut comprendre que l'unité fasse le choix de la stabilité, compte tenu de son histoire récente, de son contexte



institutionnel et de la nécessité qu'il a de trouver des solutions à ses problèmes de recrutement et d'attractivité. Cette absence d'orientation stratégique explicitée se reporte également sur la difficulté à faire des arbitrages entre les besoins des sept axes.

Le comité d'experts, tout en comprenant cette situation, insiste pour que l'unité réfléchisse à une évolution de ses axes traduisant la reconnaissance de thématiques émergentes, l'obsolescence d'autres thématiques et une certaine prise de risques dans la mise en place des projets. Sans remettre en cause une certaine stabilité des collectifs de recherche qui se cristallisent dans les axes, on pourrait imaginer plus de capacité au changement que les simples regroupements qui se sont imposés. Ainsi de nouveaux axes pourraient naître de l'émergence de thématiques ou de questionnements transversaux aux axes existants et que l'on peut identifier par leur existence complémentaire dans plusieurs d'entre eux. Par exemple, la thématique de la créativité apparaît dans les projets des axes 1 (« Routines, Communautés, Réseaux »), 4 (« Économie, Gestion et politique de l'innovation ») et 5 (« Économie de la science et des institutions scientifiques ») et avait contribué à un projet de Labex « Créativité, Soutenabilité et Croissance ». Si cette thématique est considérée par l'équipe comme prometteuse en termes de recherche et de résultats attendus, elle pourrait alors donner lieu à un regroupement dans un axe spécifique de manière à en consolider les fondements, développements et applications et en exploiter les complémentarités plutôt que de les laisser se développer de manière fragmentée.

Plus généralement, le comité d'experts encourage l'unité à mettre en place des dispositifs d'incitation et de soutien adaptés aux projets émergents et risqués.

L'identité forte du BETA, fondée sur des compétences historiquement reconnues dans un certain nombre de domaines, gagnerait à s'ouvrir à une vision de plus long terme au delà d'un statut reconnu de grande unité en économie-gestion du Nord-Est de la France, et au delà même de l'horizon du quinquennal à venir.

Ce serait un exercice profitable et structurant pour le laboratoire que de chercher à se projeter vers un horizon d'une quinzaine d'années. Déterminer collectivement ce qui est visé dans le long terme doit donner des indications utiles sur la manière de conduire l'unité aujourd'hui.

Appréciation sur l'implication de l'unité dans la formation :

Si l'unité est impliquée dans deux écoles doctorales à Strasbourg et à Nancy-Metz, elle accueille aussi plusieurs mentions de masters. On note également le projet d'ouverture d'un master dans le domaine du risque et de l'assurance à Strasbourg en 2013.

Il demeure toutefois un problème important au niveau master en ce qui concerne le pôle de Nancy, qui ne dispose pas de master en économie du droit dans le prolongement de sa licence. Les étudiants engagés dans cette thématique sont obligés de partir suivre leur master ailleurs. Quand c'est à Strasbourg, il reste assez facile de les faire revenir en thèse, mais quand c'est à Paris ou ailleurs, leur retour au niveau doctoral reste problématique. Il s'agit d'un enjeu stratégique très important et une solution devrait être recherchée de toute urgence, le cas échéant dans la conception d'un master bi-localisé Nancy-Strasbourg.

Au niveau des études doctorales, le BETA bénéficie d'un soutien de l'Université franco-allemande pour une formation en économie quantitative entre Strasbourg et Constance. Il bénéficie par ailleurs de l'ouverture, depuis 2008, d'une formation doctorale commune en sciences économiques avec la *Sant'Anna School of Advanced Studies* de Pise.

Quant aux doctorants, le financement des thèses est effectif à 75 %, via des allocations du ministère, des contrats Cifre, etc. Les 25% restant sont à améliorer, mais correspondent pour partie à des situations spécifiques acceptées en raison de leur viabilité économique. Le financement s'impose de plus en plus comme une condition nécessaire. Le taux de thèses non financées devrait décliner et ne plus être que l'exception.

Le financement en 4^e année reste problématique : les étudiants perdent beaucoup de temps à rechercher des solutions. Des améliorations à cet effet devraient être étudiées par l'unité.

Une présoutenance obligatoire a lieu en 3^e année et rassemble le directeur de thèse et une autre personne. Un rapport d'avancement annuel constitue une règle incontournable pour la réinscription. Enfin une présentation en séminaire doctorant doit être effectuée au moins une fois par an à partir de la deuxième année avec un rapporteur junior et un senior. L'ensemble de ces mesures de suivi apparaît très utile.



En revanche, il semble, en écoutant les doctorants, qu'un effort pourrait être entrepris pour l'organisation et le renforcement à l'échelle du BETA de la formation méthodologique à la recherche en début de thèse, ainsi qu'il en existe par exemple en Allemagne.

La durée moyenne des thèses est de 4,12 années, ce qui est tout à fait satisfaisant, et avec moins de 10% des thèses d'une durée supérieure ou égale à cinq ans. Le taux d'encadrement moyen des thèses est peu élevé, avec 60 doctorants pour 40 habilités à diriger des recherches.

Les doctorants sont bien intégrés dans la vie de l'unité. Pour ceux qui sont sur place, ils bénéficient d'un poste de travail et d'un accès informatique dans des bureaux collectifs vastes.

La part des habilités à diriger des recherches parmi les maîtres de conférences (MCF) et les chargés de recherche (CR) reste peu élevée avec 19 / 50 MCF et 2 / 7 CR. Passer l'HDR est souvent perçu comme une contrainte.

Le comité d'experts met en avant la nécessité d'encourager les jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs à passer l'HDR dès qu'ils arrivent à un niveau de maturité suffisant, en insistant sur le fait que l'HDR n'est pas une formalité ennuyeuse mais une étape dans la carrière d'un jeune chercheur qui doit lui permettre de faire le point sur son parcours et de construire son projet pour l'avenir.

Les relations bien établies avec Pise et Constance constituent un atout fort qu'il faut continuer à exploiter car elles permettent aux doctorants une ouverture internationale importante. Il serait souhaitable d'étendre cette logique aux autres relations internationales notables du BETA, comme HEC Montréal. Soutenir la mobilité scientifique internationale des doctorants nécessite des ressources spécifiques. Elles peuvent être dégagées pour partie sur les ressources de l'unité (soutien de base et contribution des ressources propres) ; elles peuvent aussi être demandées dans le cadre de l'Idex ou du Labex dans lequel le BETA est associé. L'unité fait un effort important pour financer la mobilité des doctorants pour les colloques. En ce qui concerne la mobilité pour co-tutelle, des financements sont prévus pour l'Allemagne (Tübingen) mais pas pour l'Italie (Pise).

Un effort devrait être entrepris pour un accompagnement systématique et mieux organisé au niveau collectif des doctorants sur le marché du travail. Une piste intéressante serait de mieux tirer parti du réseau des anciens doctorants du BETA qui ont su s'insérer dans de multiples environnements professionnels et institutionnels, en France et à l'étranger. Ce sont sans aucun doute les meilleurs ambassadeurs de l'unité de recherche, pouvant contribuer efficacement au rayonnement de l'unité dans les sphères académiques et socio-économiques.



4 • Analyse projet par projet

Axe 1 : Rutines, Communautés, Réseaux

Nom du responsable : M. Robin COWAN

Les recherches relatives à l'économie des réseaux capitalisent déjà une longue histoire au BETA, puisque les premiers travaux en la matière ont donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif chez Springer en 1998.

Cet axe est très actif et rassemble une quinzaine de chercheurs, impliqués pour la plupart dans d'autres axes, et cinq doctorants. Les travaux qui y prennent place couvrent un large spectre, allant des approches les plus théoriques aux applications empiriques, notamment industrielles. Il partage de nombreuses interactions avec l'axe 4.

De ce fait les thématiques dans lesquelles s'inscrivent les productions et les projets de l'axe 1 se sont construites dans la continuité avec une orientation très marquée sur l'économie de la connaissance et donc en relation forte avec les problématiques de l'innovation. Ces thématiques portent sur les communautés de pratiques, l'analyse des réseaux et un thème récent en pleine expansion qui est celui du management de la créativité. La thématique de la créativité a contribué à la construction d'un projet de Labex « *Creativity-Sustainability* », en cours d'évaluation, et qui a fédéré les contributions de 3 des axes du laboratoire. Ce projet, au cas où il n'aboutirait pas par lui-même, sera soumis en interne pour être mis en place dans le cadre de l'IDEX de Strasbourg. Ce projet qui pourrait jouer un grand rôle structurant au sein de l'unité, et au delà, constituerait ainsi une excellente opportunité pour mettre en avant un champ théorique et appliqué riche d'enjeux, sur lequel l'ensemble du BETA pourrait s'investir au cours des prochaines années. En outre, la thématique de la créativité met en œuvre une coopération internationale importante avec HEC Montréal, avec laquelle un projet a été déposé dans le cadre de l'ANR franco-québécoise.

En termes de publications, on note une production scientifique assez importante avec 168 productions de tous types confondus, dont 42 ACL (dont 30 articles dans des revues répertoriées par le CNRS). Quant à la qualité de ces publications, l'axe reste caractérisé par une audace en deçà de ses ambitions, avec une distribution encore trop orientée vers des revues de moindre réputation, avec 12 classées en niveau 4 par le CNRS, 9 en niveau 3 et 6 en niveau 2, et ce malgré 1 article de niveau 1 et 2 articles de niveau 1* (sur un total de 3 articles 1* pour l'ensemble du laboratoire). Il n'y a aucun doute qu'un effort de montée en qualité devrait être facilement entrepris.

Les travaux en cours dans cet axe et, plus encore, les projets en cours d'élaboration et de lancement, présentent également d'importants aspects pluridisciplinaires ou à l'interface avec d'autres disciplines : sociologie, psychologie, mais aussi santé, et bien évidemment mathématiques et informatique. Cela constitue indéniablement une richesse qu'il convient d'encourager, mais qui contient son propre revers. Il faut, en effet, suggérer une grande vigilance aux responsables et aux chercheurs de l'axe pour assurer une présence disciplinaire forte, en ce qui concerne l'économie et le management, dans ces programmes. C'est le cas notamment du projet sur la résilience urbaine - mais la remarque constitue également un appel à la vigilance en ce qui concerne les travaux sur les communautés, les routines et les réseaux.

En conclusion, l'axe 1 du BETA est un axe dynamique, bien inséré à la fois dans des réseaux scientifiques internationaux (Canada, Dime, Karlsruhe, Maastricht, Pise...) et dans une activité contractuelle appliquée. Les travaux des chercheurs de cet axe sont bien en phase avec la recherche académique la plus en pointe dans ce domaine et porteurs d'enjeux forts. Cet axe a vocation à impulser des projets structurants à l'échelle du laboratoire et devrait par conséquent assurer de manière plus active des interactions avec les autres axes du laboratoire. La constitution et le maintien d'une masse critique, mais aussi l'attractivité à l'égard des doctorants passe sans doute par cette voie, ainsi que par une meilleure exploitation des possibilités qu'offrent les collaborations internationales.



Axe 2 : Comportements et Marchés

Nom du responsable : Mme Sandrine SPAETER

L'axe « Comportements et Marchés » regroupe les travaux du BETA portant sur l'analyse microéconomique des comportements et sur les effets des structures de marché sur ces comportements. Il s'enracine historiquement dans la tradition de recherche du BETA sur la concurrence imparfaite. Il s'est enrichi depuis 2007 avec le développement de nouvelles thématiques de recherche, comme l'économie expérimentale et l'économie du risque. Une autre thématique, proche de l'axe 1, explore le rôle des mutations organisationnelles et des communautés de pratique dans la performance des firmes.

Il existe certains recouvrements entre les sous-axes, notamment entre la théorie des jeux, l'économie expérimentale et l'économie du risque. Les travaux en théorie des jeux associent d'autres chercheurs du BETA ainsi que d'autres unités de l'université (le LARGE). Le laboratoire d'économie expérimentale qui bénéficie d'un ingénieur d'études est très actif et est sollicité par les chercheurs du BETA comme par des chercheurs extérieurs. Une partie de l'activité de l'axe consiste ainsi à outiller d'autres recherches. Cependant, les chercheurs concernés publient également dans leur domaine propre. Les chercheurs sont bien insérés dans les réseaux internationaux, tandis que l'équipe bénéficie d'un bon environnement professionnel, en particulier l'économie du risque, fortement soutenue par le milieu de l'assurance.

L'axe regroupe 14 enseignants-chercheurs qui sont pour moitié des professeurs ou des maîtres de conférences habilités à diriger des recherches. Six thèses sont en cours et quatre ont été soutenues entre 2007 et 2011. L'axe accueille également un post-doc. L'équipe est jeune, la quasi-totalité des membres ayant moins de 45 ans. La qualité des publications est un des points forts de l'équipe. On relève une prédominance des publications dans les revues à comité de lecture, tandis que les publications de rang 1*, 1 et 2 représentent la moitié des publications, dans des revues classées par le CNRS. Un autre point à souligner est l'activité de publication des doctorants et du post-doc puisqu'ils sont impliqués dans le tiers des publications de l'axe.

Le projet s'inscrit dans la continuité des opérations effectuées jusqu'ici. La théorie des jeux continuera d'outiller les travaux d'autres axes, l'économie expérimentale compte s'intéresser à la neuroéconomie, l'économie du risque approfondira son analyse de l'ambiguïté du comportement des agents en situation d'incertitude, tandis que le sous-axe sur marchés et concurrence poursuivra ses recherches sur l'indétermination des équilibres stratégiques de libre entrée et sur la variabilité de l'agressivité concurrentielle, sur l'application de la théorie des jeux supermodulaires à l'organisation industrielle et sur une modélisation des *capabilities* de Sen.

L'axe présente un bon bilan mais se trouve dispersé entre des sous-axes mobilisant de faibles effectifs de chercheurs. La poursuite du programme de recherche est de ce fait très exposée aux mouvements naturels de l'équipe (mutations, détachements, éméritats). Le bilan des publications serait ainsi amoindri si l'on retirait les publications d'un professeur émérite ou d'un chercheur en détachement. L'équipe doit impérativement se renforcer lors des recrutements à venir. Il lui serait plus facile de négocier ces recrutements auprès de la direction du laboratoire et des tutelles et d'attirer des chercheurs de qualité si son projet était mieux profilé et donc davantage lisible. Le projet actuel s'inscrit en effet dans le cadre d'une simple extension des opérations passées, reconduisant un classement fondé principalement sur les recherches individuelles. La viabilité de l'axe et, partant, celle de l'approche microéconomique au sein du BETA, passera sans nul doute par un travail fondateur, au cours du prochain contrat, visant d'une part à mieux positionner les travaux et, d'autre part, à se rapprocher de travaux d'autres axes, notamment ceux de l'axe 1 « Routines, Communautés, Réseaux », qui relèvent d'un outillage proche.



Axe 3 : Fluctuations, croissance et politiques économiques

Nom du responsable : M. Frédéric DUFORT

L'axe 3 du BETA regroupe les travaux en macroéconomie et compte 17 membres : 10 MCF, 5 PR et 2 CR CNRS.

D'un point de vue thématique, une grande partie des questions traditionnelles de la macroéconomie sont étudiées : les dynamiques de convergence entre pays/régions, la macroéconomie de l'environnement et le rôle de la R&D dans la croissance concernant le long terme ; les équilibres à taches solaires dans le cycle, la politique monétaire avec information imparfaite, l'économétrie des fluctuations conjoncturelles et la politique budgétaire concernant le court terme.

Pour la production scientifique, on compte 65 publications dans des revues à comité de lecture, ce qui est remarquable. La qualité des supports de publication l'est moins : pas de grande revue généraliste, deux articles dans de grandes revues de champ (*Journal of Monetary Economics* et *Journal of Development Economics*). Dans les 10 publications représentatives choisies par cet axe (et sans doute les 10 « meilleures » selon le responsable de l'axe), on trouve des revues de qualité moyenne (*Review of International Economics* ou *Scottish Journal of Political Economy*).

Il est très positif de noter l'importance des collaborations : on trouve 15 membres de l'axe parmi les coauteurs des 10 publications représentatives, 5 articles sur 10 étant coécrits par des membres de l'axe.

Notons enfin les 4 thèses soutenues, les 7 en cours, la nomination d'un IUF junior et la médaille de bronze du CNRS : tout ceci dénote une véritable vie scientifique dans cet axe.

Le projet scientifique est clairement pertinent : comprendre la crise économique et financière ; modéliser, résoudre et estimer des modèles avec changement de régime ; approfondir la compréhension de l'économie de l'effet de serre.

Enfin, l'analyse des forces et faiblesses de l'axe est pertinente et lucide. Concernant les faiblesses, il faut insister sur la faiblesse quantitative de publications de haut niveau. L'axe gagnerait à allouer différemment ses ressources afin de publier moins, mais mieux. Le recrutement et le maintien des chercheurs dans l'axe est une clé du succès bien que, malgré le talent et les efforts des chercheurs, l'environnement institutionnel ne favorise pas l'insertion dans la concurrence nationale et internationale visant à attirer et à garder les meilleurs chercheurs et enseignants-chercheurs.



Axe 4 : Science, Technologie, Innovation

Nom du responsable : M. Patrick LLERENA

L'axe 4 « Sciences, technologie, innovation » (STI) est l'héritier d'une tradition historique du BETA portant, depuis 1972, sur l'économie de l'innovation. La thématique de l'axe s'est naturellement, depuis, enrichie, et les travaux actuels se sont ainsi réorientés autour d'approches diversifiées touchant aux systèmes et aux politiques de l'innovation, d'une part, aux stratégies d'innovation dans un contexte d'innovation ouverte, d'autre part. Plus spécifiquement, les recherches de l'axe s'organisent autour de l'économie de la science et de l'innovation, du management de la créativité, de l'éco-technologie et de la propriété intellectuelle.

L'équipe rassemblée autour de l'axe STI constitue une des plus importantes de l'unité, puisqu'elle mobilise près de 30 enseignants-chercheurs et une dizaine de doctorants. Par l'ancienneté de son ancrage dans les activités du BETA et par la nature même de son objet, l'ancien axe 4 se caractérisait par une grande transversalité par rapport à d'autres axes, tout particulièrement les axes 1 « Routines, communautés, réseau » et 5 « Économie de la science et des institutions scientifiques ». Cette transversalité, qui s'explique par le caractère central de la question de l'innovation, peut toutefois brouiller la structure programmatique quand, par exemple, le projet de l'axe 1 est aussi d'approfondir la réflexion autour des thèmes de l'innovation et de la créativité. La fusion à venir entre les anciens axes 4 et 5 contribuera à clarifier en partie la situation.

L'unité dispose, sur les thématiques STI, d'une compétence ancienne qu'elle a su consolider et faire évoluer. Ses contributions sont ainsi largement reconnues au niveau international et en font une des équipes de référence, à la fois sur les thèmes traditionnels de l'équipe (par exemple propriété intellectuelle ou analyse et évaluation des politiques d'innovation), et sur des questions émergentes sur lesquelles le laboratoire a su s'affirmer ces dernières années (environnement, systèmes territorialisés, créativité...). L'axe STI a ainsi produit, lors de la dernière période, un volume important de publications : 65 publications dans des revues à comité de lecture (dont 2 CNRS-1 et 9 CNRS-2), 50 ouvrages ou chapitres d'ouvrages, 21 thèses et 2 HDR soutenues.

La reconnaissance de l'unité dans les domaines STI donne à l'axe 4 une coloration internationale très marquée (collaborations, réseaux, conférences...). Elle permet aussi de nourrir de nombreux projets de recherche en partenariat. L'omniprésence de l'innovation dans l'économie et la société donne en outre à l'axe 4 une de ses spécificités : concilier la recherche académique de haut niveau et la réponse à des demandes contractuelles (publiques et industrielles, aux niveaux régional, national ou international). L'axe est ainsi engagé dans deux réseaux d'Excellence (dont un en tant que leader) et dans de nombreux projets européens et nationaux (cf. le Laboratoire Européen Associé « *Knowledge, Science, Innovation* » avec l'Institut Fraunhofer ISI et l'Institut Max Planck).

En conclusion, les thématiques de l'innovation ont contribué, depuis de longues années, au rayonnement du laboratoire : par la visibilité de ses résultats dans le champ académique, comme par ses contributions à des projets de recherche collective ou par ses capacités de partenariats industriels. La période récente a permis de consolider la thématique en dégagant de nouvelles orientations de recherche et en ouvrant des perspectives novatrices (éco-innovation, créativité), en construisant des opportunités d'infrastructures de recherche (bases de données), en développant et en renouvelant des projets internationaux de coopération. Pour favoriser l'exploitation de ses compétences et accompagner ces perspectives de développement, deux enjeux majeurs s'ouvrent cependant aux membres de l'axe. Le premier est entièrement entre ses mains et concerne la nécessaire sélectivité et montée en niveau de la qualité des supports de publications : une telle évolution, dont l'équipe est bien consciente, s'avère désormais indispensable pour consolider sa visibilité internationale et renforcer l'écho de ses travaux. Le second enjeu renvoie sans doute davantage à l'environnement institutionnel : il concerne la difficulté de stabiliser une base de doctorants en phase avec la richesse des projets engagés.



Axe 5 : Économie du Travail, Formation, Emploi et Politiques Sociales

Nom des responsables : M. Jean-Alain HERAUD et M. Bertrand KOEBEL

Cet axe, créé en 2007 rassemble une vingtaine de chercheurs appartenant aux trois composantes du laboratoire et se structure autour des thématiques rattachées à l'économie du travail (telles l'offre et la demande de travail, la formation des salaires), ainsi qu'à l'analyse des politiques sociales. Il accueille le centre régional associé du CEREQ dont les travaux traitent de l'analyse de la relation formation-emploi, en particulier de l'insertion professionnelle et des carrières.

En termes de publications, cet axe est assez performant puisque 30 articles ont été publiés sur la période dans des revues à comité de lecture référencées par l'AERES, avec toutefois une proportion modeste de revues de rangs 1 et 2 (6 articles). La plupart de ces publications ne figurent pas dans des revues spécialisées en économie du travail, mais dans des revues généralistes ou relevant d'autres domaines : une partie des recherches de l'équipe BETA-CEREQ étant publiée dans des revues françaises comme *Travail et Emploi* et *Formation-Emploi*. Certains travaux de l'axe sont conditionnés par les missions du CEREQ et n'ont pas pour première vocation à être publiés dans des revues académiques.

En termes de rayonnement, l'axe 5 est surtout visible sur le plan national et régional grâce à une activité contractuelle et à des opérations d'expertise pour la région Alsace et pour la communauté urbaine de Strasbourg. Des chercheurs de l'axe ont participé à deux contrats ANR, l'un sur les processus de décision au sein des ménages, l'autre sur les relations innovation-emploi. Un contrat avec le Ministère des Affaires Sociales est engagé sous la responsabilité d'un des chercheurs, et des travaux ont été valorisés par la contribution à un rapport pour le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement.

Concernant le projet quinquennal, les recherches futures s'inscrivent en grande partie dans le prolongement et l'approfondissement des travaux effectués précédemment, mais intègrent également les projets portés par les nouveaux recrutés. Ces recherches de nature théorique et appliquée s'appuient sur des approches microéconomiques et macroéconomiques, ainsi que sur l'utilisation de méthodes économétriques. Il serait opportun de collaborer de façon plus étroite avec des chercheurs d'autres axes, en particulier 2 et 3, afin d'exploiter les complémentarités dans les thématiques et les méthodes.

En conclusion, cet axe créé récemment est assez actif, mais sa production scientifique sur les plans quantitatif et qualitatif, ainsi que sa visibilité, doivent être consolidées et améliorées. Cet axe présente des fragilités causées par un taux de rotation élevé et par l'avenir très incertain du CEREQ, tant au niveau national que local ; le remplacement par les tutelles (UdS et CNRS) des 3 personnels du BETA-CEREQ, ingénieurs d'étude ou de recherche, devant partir prochainement en retraite n'est pas assuré. Il serait souhaitable de définir des thématiques prioritaires afin de recentrer, voire réorienter, les thèmes de recherche actuels et futurs. On peut enfin regretter le fait que le dynamisme de l'axe, mais également une partie importante du projet à venir, reposent apparemment sur un faible nombre de chercheurs.



Axe 6 : Économie du Droit

Nom du responsable : Mme Myriam DORIAT-DUBAN

Cet axe recouvre une partie de la composante REGLES (« Recherche Économique sur la Gouvernance, la Loi et le Social »), qui est le résultat de l'intégration par le BETA d'une équipe de l'université de Nancy 2 en 2005. C'est une équipe jeune, comparée aux deux autres composantes historiques (THEME et ECHANGES) du BETA d'une part, et du fait de la forte proportion de MCF et de CR en son sein, d'autre part. Cet axe, regroupant 15 chercheurs et enseignants-chercheurs et 7 doctorants constitue donc une équipe resserrée.

Les thèmes de recherche explorés couvrent un spectre très large, qui va des aspects les plus théoriques de l'économie du droit, tels ceux portant sur les relations entre paternalisme et libéralisme, à ceux très liés à la demande sociale, comme l'accès au droit, en passant par des travaux d'économie du droit appliquée (économie du droit de la famille ou encore droit de la concurrence). Les membres de cet axe font preuve d'un réel dynamisme et d'une volonté de développer leur implantation nationale et internationale : le nombre de collaborations avec des équipes spécialisées en économie du droit l'atteste.

Du point de vue de la production scientifique, le nombre de publications dans des revues à comité de lecture référencées par la CNRS est, rapporté au nombre de chercheurs et enseignants-chercheurs de l'axe, particulièrement élevé. Les supports de publication de cet axe sont pour une petite part des revues de rangs 1 et 2 du classement CNRS et pour une plus grande part des revues de rangs 3 et 4.

Malgré son jeune âge, cet axe contribue nettement au développement de l'économie du droit en France. Sa compétence est non seulement reconnue par les économistes, mais également par les juristes, ce qui montre le caractère réellement pluridisciplinaires des recherches menées. Des membres de cet axe ont également participé à des travaux de conseil auprès du ministère de la justice, du GIP mission de recherche Droit et Justice de la région Lorraine et de la CNAF. Il est malgré tout victime de départs importants, certes atténués par le maintien de collaborations étroites avec les enseignants-chercheurs qui ont quitté le BETA, et d'une difficulté réelle à recruter, dans la mesure où l'équipe est implantée à Nancy 2, dont la politique de recrutement ne semble pas en phase avec les besoins de cet axe.

L'absence de master 2 à Nancy est également de nature à nuire à la formation d'enseignants-chercheur dans le domaine de l'économie du droit. Il conviendrait donc que se mette en place une réelle coordination entre les universités de Strasbourg et de Nancy de manière à ce que le dynamisme de l'axe 6 soit récompensé. Il serait également souhaitable que les supports de publication des travaux de recherche de l'axe soient davantage de rang 1 et 2, ce qui impose un léger rééquilibrage. Enfin, la perspective de la création d'une université de Lorraine (fusion des universités de Nancy et Metz) constitue pour cet axe une possibilité à saisir, mais elle est également synonyme de risque potentiel compte tenu des problèmes de coordination que cela engendre.



Axe 7 :

Cliométrie et histoire de la pensée économique

Nom des responsables :

M. Claude DIEBOLT et M. RAGIP EGE

Cet axe rassemble des chercheurs appartenant aux trois composantes de l'unité et se structure autour de deux domaines : la cliométrie et l'histoire de la pensée économique (HPE). Dans le domaine de la cliométrie, les travaux sont essentiellement centrés sur l'analyse des cycles économiques et sur les théories de la croissance. L'originalité des recherches menées réside dans la combinaison des trois champs que sont la théorie macroéconomique, l'économétrie des séries temporelles et la cliométrie. Dans le domaine de l'HPE, la particularité des travaux tient à la méthodologie utilisée : celle de l'analyse des textes grâce à l'étude des concepts utilisés par les « grands économistes » et les auteurs se situant à la frontière de l'économie et de la philosophie.

S'agissant des publications, cet axe est celui pour lequel le nombre de publications dans les revues à comité de lecture internationales est le plus important, avec une forte proportion d'articles publiés dans les revues de rangs 3 et 4. Il faut toutefois relever la publication de 6 articles dans des revues de rang 1 pendant la période considérée.

Cet axe est très visible et contribue grandement au rayonnement du laboratoire, tant au niveau national qu'international. L'un des deux responsables de l'axe est le créateur et l'éditeur de la revue *Cliometrica*, ainsi que le fondateur et président de l'Association Française de Cliométrie. Il est également éditeur de plusieurs revues en cliométrie, illustrant une forte insertion dans les réseaux internationaux. La branche HPE de l'axe a, quant à elle, été porteur d'un projet ANR via son responsable, sur « libéralisme de la liberté *versus* libéralisme du bonheur ». L'axe a bénéficié d'une importante activité contractuelle : 3 contrats pour la branche cliométrie ; une ANR et un contrat pour la branche HPE. La visibilité de l'axe est également attestée par la participation active à de nombreux colloques nationaux et internationaux, par l'édition et la publication d'ouvrages et par l'organisation de 7 colloques et *workshops* pendant la période couverte, dont le *workshop* international annuel de cliométrie.

Dans le cadre du prochain quinquennal, la branche cliométrie a pour ambition de prolonger les travaux sur les déterminants de la croissance économique à long terme. A cette fin, aux déterminants usuels de la croissance s'ajouteront les aspects financiers ainsi que les brevets, pour lesquels une importante base de données, unique au monde, a été montée par le BETA. Il s'agira de développer une histoire économique quantitative afin de tester certains « mythes » de l'économie historique. La branche HPE de l'axe souhaite poursuivre et approfondir les travaux menés dans le cadre de l'ANR à travers un projet sur le thème de la société heureuse, dépassant ainsi le cadre habituel de l'étude de l'accession d'un individu au bonheur grâce à la prise en compte de la dimension collective.

En conclusion, il s'agit d'un axe très dynamique, structurant pour le laboratoire, jouissant d'une forte activité contractuelle et doté d'une grande visibilité : le BETA peut être considéré comme le pôle de la cliométrie en France. L'activité de publication des chercheurs de l'axe est très importante en termes quantitatifs, avec des publications majoritairement dans des revues de rangs 3 et 4. Il faut encourager les chercheurs à accroître la qualité des supports de publication en visant des revues de rangs 2 et 1. On peut regretter le fait que le dynamisme de l'axe repose sur un nombre relativement restreint de personnes, avec assez peu d'interactions entre les chercheurs. Il conviendrait d'encourager les membres de l'axe à plus de cohésion, ce qui peut passer par le dépôt d'un projet (ANR ou autre) rassemblant les chercheurs des deux composantes de l'axe.



5 • Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2011-2012, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités).

Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des quatre critères définis par l'AERES. Elle a été accompagnée d'une appréciation d'ensemble.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport (et, le cas échéant ses équipes internes) a (ont) obtenu l'appréciation d'ensemble et les notes suivantes :

Appréciation d'ensemble de l'unité Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) :

Unité dont la production, le rayonnement, l'organisation et l'animation sont excellents. Le projet est très bon.

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
A+	A+	A+	A

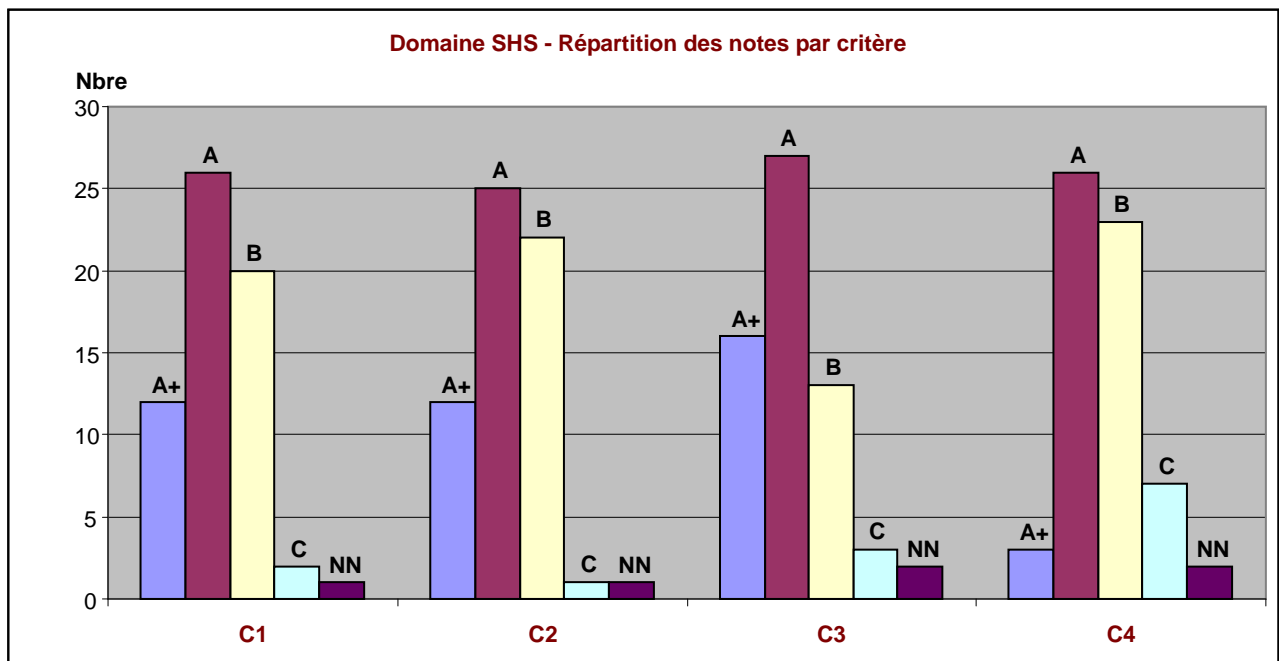
6 • Statistiques par domaine : SHS au 10/05/2012

Notes

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	12	12	16	3
A	26	25	27	26
B	20	22	13	23
C	2	1	3	7
Non noté	1	1	2	2

Pourcentages

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	20%	20%	26%	5%
A	43%	41%	44%	43%
B	33%	36%	21%	38%
C	3%	2%	5%	11%
Non noté	2%	2%	3%	3%





7 • Observations générales des tutelles

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la Section des Unités de recherche
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Strasbourg, le 2 avril 2012

Objet : Rapport d'évaluation de l'UMR 7522 Bureau d'économie théorique et appliquée (réf. S2PUR130004515-RT)
Réf. : AB/EW/N° 2012-159

Affaire suivie par
Eric WESTHOF
Vice-président Recherche
et formation doctorale
Tél : +33 (0)3 68 85 15 80
eric.westhof@unistra.fr

Cher collègue,

Je vous remercie pour l'évaluation de l'unité mixte de recherche « Bureau d'économie théorique et appliquée » (BETA – UMR 7522) dirigée par Monsieur Claude Diebolt.

Direction de la recherche

Vous trouverez ci-joint les réponses du directeur d'unité de recherche concernant les erreurs factuelles et les remarques et appréciations du comité d'experts.

Au nom de l'Université, je tiens à apporter les précisions suivantes :

- L'Université a mis en place une mesure d'attractivité ciblée sur les nouveaux maîtres de conférences : une décharge de service d'enseignement de six mois leur est accordée afin de faciliter leur insertion dans les unités de recherche. Cette décharge peut être utilisée dans les cinq années suivant leur recrutement. En outre, l'Université a mis en place un référentiel des activités des enseignants-chercheurs ciblant un certain nombre de responsabilités dans le domaine de la recherche qui permet une modulation des services.
- Le projet de mise en place d'une plateforme de services partagés entre l'Université et le CNRS fait l'objet de réunions et concertations abondantes depuis plusieurs mois. La mise en place du « back-office » évoqué dans le rapport s'accompagnera de l'implantation de centres de gestion de proximité visant précisément à conserver un service financier compétent proche des chercheurs.
- Les publications de haut niveau bénéficient habituellement d'une reconnaissance au travers des primes d'excellence scientifique ou du référentiel des enseignants-chercheurs, sans qu'il soit besoin que des primes de publication soient instaurées.

- Enfin, l'Université a mis en place, de longue date, une cellule d'aide au montage de projets ANR et européens auprès duquel les chercheurs peuvent trouver conseils et assistance. Les rapports scientifiques intermédiaires et finaux ressortent bien évidemment de la responsabilité des porteurs de projet.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.


Alain BERETZ

P.J. :

- Une première partie corrigeant les erreurs factuelles
- Une seconde partie comprenant les observations de portée générale

BETA UMR 7522, Rapport de l'AERES

Les observations de portée générales sont, pour certaines, marquées en gras dans le texte.

Le BETA souligne la qualité du rapport qui, tant sur les éléments rapportés que sur la tonalité du jugement, témoigne d'une justesse d'appréciation et d'analyses pertinentes qui seront utiles pour l'avenir du laboratoire.

P. 4, ligne N1, colonne 2 : Le nombre exact de membres du BETA au 01/01/2013 est, bien sûr, difficile à fixer. Les chiffres reportés correspondent donc à notre état des savoirs au 5 septembre 2011, date de dépôt de notre rapport auprès de nos institutions de tutelle.

P. 4, note de bas de tableau n° 2 et page 8, ligne 2 : nous suggérons de rajouter la mention suivante : « **Ce taux est calculé sur la base des seuls productions de type Articles dans des revues à Comité de Lecture référencées ; dans la perspective d'une éventuelle comparaison avec d'autres disciplines en SHS, si l'on ajoute les productions d'ouvrages et de contributions à ouvrages scientifiques, le taux de produisants est de 90%.** »

P. 6, ligne 6 : Une suggestion de fond qui traduit mieux la position du BETA en la matière : [...] **l'absence d'un master en économie du droit à Nancy ou, plus généralement, d'un master d'économie (généraliste) avec un solide parcours recherche, qui est source [...].**

Page 9, ligne 7 : Nous suggérons d'employer le pluriel : « En outre, **les deux facultés**, par leurs Doyens, pourraient être [...] » puisque la remarque formulée vaut pour les deux sites du BETA.

Page 10, ligne 21 : Si la critique quant au nombre modéré de séminaires organisés est tout à fait recevable, il convient de noter que le nombre indiqué dans le rapport (112) est sous-estimé car tout un ensemble de séminaires internes et de séminaires spécifiques (type DIME) n'ont pas été inclus dans ce décompte. A l'avenir, un recensement plus systématique sera mis en place dans la perspective d'une meilleure comptabilisation et une meilleure information du comité d'évaluation.

Page 15, ligne 7 et suivantes : Pour l'axe 3, la sélection des publications s'est basée uniquement sur le classement du CNRS, sans distinction plus fine basée sur d'autres classements. Ainsi, toutes les publications indiquées dans la liste des 10 sont des catégories 1 et 2 dans le classement CNRS. Le but n'a pas véritablement été de sélectionner les 10 "meilleures" publications dans l'absolu (peut être à tort), mais de fournir un ensemble de 10 publications représentatives des différentes thématiques développées dans l'axe. Sur la base d'autres classements, on pourrait remplacer les publications mentionnées comme les plus faibles par des publications dans des revues généralement jugées supérieures (sans être dans le top field), telles que le Scandinavian Journal of Economics ou Economics Letters. Au total, tout en reconnaissant et en adhérant à la nécessité d'accroître le nombre de publications dans les top revues du domaine, l'axe 3 présente un bilan de 3 publications de catégorie 1 (Journal of Monetary Economics, Journal of Development Economics, Journal of Economic Dynamics and Control) et 15 publications de catégorie 2.